

Bulletin Municipal

du Val de L'Orge



FOREZ_EST
communauté
de communes

Dans ce numéro
A fond dans les travaux
et infos CCFE

2022

Le sommaire

Le mot du Maire	Page 3
L'équipe municipale	Page 4
Les employés communaux	Pages 5 & 6
Les commissions municipales	Page 7
Les infos pratiques	Page 8
Illiwap et Facebook	Page 9
Budget communal et FNGIR	Page 10
Fleurissement et remerciements	Page 11
Herbes et tolérance	Pages 12 & 13
Notre vie associative	Pages 14 à 24
Locations et état-civil	Page 25
A fond dans les Travaux	Pages 26 à 29
La Valorgie d'avant	Pages 30 & 31
Les ordures ménagères	Page 32
L'ADMR	Page 33
Zoom sur la CCFE	Pages 34 à 37
Le grand rien	Pages 38 & 39



Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

Cette année encore, c'est un goût d'inachevé qui prédomine, en effet, nous avons tous vécu au rythme du COVID 19 qui malheureusement apporte au quotidien ces règles parfois drastiques pénalisant tous nos moments de convivialités. Il faut en permanence se poser des questions sur ce que l'on a le droit de faire et dans quelles conditions, Pass sanitaires, vaccin, test PCR. A chacun de faire de son mieux, mais la vaccination est peut-être la solution face à ce virus qui ne cesse de muter. La solidarité est l'une des forces de notre pays alors prenons soin les uns des autres.

Je tiens à souligner également l'engagement de nos associations qui s'efforcent d'essayer de préparer des animations pour nos concitoyens et qui ont été parfois obligé d'annuler. Les commerçants et artisans qui doivent aussi composer pour leurs activités avec la COVID 19.

Des mouvements ont eu lieu du côté du personnel communal, tout d'abord le poste de secrétaire de mairie où Véronique CHAMMAS partie dans une mairie plus grande à été remplacée par Nathalie CHOL qui nous apporte toute son expérience au niveau comptable et qui se perfectionne de jour en jour dans ce poste nouveau pour elle.

Ensuite, le poste d'adjointe technique en charge de la cantine, la garderie du soir et l'entretien des bâtiments communaux, a été confié à Mallory DUTEL dans le cadre d'une convention tripartite avec le pôle emploi, elle bénéficie donc à ce titre d'un contrat aidé de 9 mois renouvelable.

D'autre part, Amandine CHAUVE, adjointe technique à l'école a reçu le 16 Décembre une notification lui annonçant la réussite de son concours d'ATSEM. Félicitation à elle car nous le savons tous les concours demandent beaucoup de travail et d'implication. Nous espérons qu'elle restera de nombreuses années dans notre école afin de s'occuper de nos petits bouts.

Enfin un remerciement à Jérémie qui dans son rôle de « cantonnier » a une nouvelle fois apporter ses compétences et ses idées pour embellir notre village, avec l'aménagement des entrées de bourg et la création du massif vers le parking, sans oublier les tâches quotidiennes.

Le plan de relance dont je vous avais parlé l'an dernier nous a donc permis de déplacer la mairie, rafraîchir les locaux de l'école et de la salle des fêtes. Ce plan de relance qui vous est expliqué dans ce bulletin était vraiment destiné à l'amélioration du quotidien. Avec environ 18 mois de retard dû à la crise sanitaire entre autres, la rue du Maréchal FERRANT est terminée, je remercie l'ancien conseil et son maire Gilles CHEVRON pour avoir élaboré ce projet qui apporte une véritable aération à cette rue. Nous savons qu'il est difficile de faire plaisir à tout le monde mais en 2022, nous allons continuer nos efforts afin d'apporter un bien être à tous. Des projets de plus petites ampleurs mais nécessaires devraient avoir lieu.

J'ai également une pensée pour nos anciens qui ne résident plus dans le village.

Enfin, je remercie tous les bénévoles, et ils sont nombreux, qui nous aident quand nous le demandons. Merci à nos partenaires qui participent à l'édition de ce bulletin.

Merci à mon équipe qui fait un travail formidable. Avec elle, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2022 à vous ainsi qu'à vos proches.

Gilbert GRATALOUP Maire de Saint Cyr de Valorges



L'équipe municipale

⇒ Contre vents et marées, toute l'équipe est toujours en place...



Katty GOUTAILLER
Adjointe



Patrick THIVILLIER
Adjoint



Gilbert GRATALOUP
Maire



Françoise VAGINAY
Adjointe



**Thierry
RECEVEUR**



**Cédric
CHEVRON**



**Hélène
BOCHARD**



**Michel
TARASCO**



**Véronique
VIDAL**



**Laurent
MEILLER**



**Jean-Noël
DOUDIES**



MAÇONNERIE
Manu TRIOMPHE

Neuf & Rénovation
Murs en pierres
Façades

sarl.manu.triomphe@orange.fr manu-triomphe.fr

186 Route du Pin Bouchain
42780 VIOLAY

04 77 62 40 32

06 68 89 02 59

Le personnel communal

Etre secrétaire de mairie par Nathalie



J'ai pris mes fonctions de secrétaire à la mairie en avril 2021 à mi-temps, travaillant par ailleurs au sein d'un cabinet de Géomètres-Experts pour un second mi-temps depuis plusieurs années déjà.

Collaboratrice du Maire et des élus, je participe au Conseil Municipal, assiste l'autorité territoriale dans différents domaines liés au bon fonctionnement du service public dans une petite commune, m'occupe des dossiers liés à l'urbanisme, rédige les actes d'Etat Civil, met en place les procédures budgétaires et comptables...

C'est un emploi divers et varié, très intéressant, faisant appel au travail en équipe, au sens de l'organisation tout en gardant une certaine autonomie de gestion au quotidien.

Etre ATSEM par Amandine



Je suis diplômée d'État en tant qu'auxiliaire de puériculture. J'ai travaillé au sein d'une crèche pendant plusieurs années, ainsi qu'une période d'immersion dans un service de maternité et de pédiatrie pendant ma formation.

J'ai commencé très jeune à travailler dans le domaine de l'enfance, au départ comme animatrice en centre de loisirs, puis plus tard comme assistante d'éducation au collège tout en terminant mes études.

Dans mon cursus professionnel, j'ai toujours eu de l'intérêt pour le domaine de l'enfance.

Prendre soin des enfants, faire de l'animation, mener des activités liées à l'apprentissage.

Être Atsem, est un métier complètement en adéquation avec mes centres d'intérêts : la relation bienveillante avec les enfants et leurs familles, la collaboration avec l'équipe enseignante pour mener au mieux les apprentissages...

Mon travail consiste à accueillir les enfants le matin à partir de 7h30 à la garderie. Le rituel de l'accueil est primordial et rassurant pour les enfants. L'Atsem est un repère pour les enfants sur la longue journée d'école. Je les aide à se déshabiller, poser leurs affaires et passer aux sanitaires. Il y a un vrai aspect éducatif, relationnel et émotionnel dans ce travail.

Je prépare le travail pour les différents groupes en suivant les consignes données par les maîtresses. J'encadre et anime les activités, le plus souvent avec les petites sections mais j'interviens aussi auprès des autres enfants en fonction des demandes des enseignantes.

J'accompagne les enfants au car, les surveille pendant la sieste.

Je mouche les petits nez, soigne les blessés et cajole les petits chagrins... J'accueille les émotions des enfants, j'échange avec eux, un atout pour le langage et pour se sentir considéré.

Je m'occupe de la bibliothèque, de l'affichage dans la classe, de la préparation du travail, du classement...

J'entretiens aussi les locaux et le matériel consacrés aux enfants, ainsi qu'une partie des locaux de la mairie.

Ce que j'aime le plus, c'est de suivre pendant tout le cycle de l'école maternelle, la progression des enfants, les voir grandir et devenir autonomes. Être heureux et confiants d'aller à l'école, à la rencontre des autres, devenir des élèves.

Ce qui me satisfait le plus c'est la reconnaissance des enfants, c'est tellement gratifiant.

Dernière minute : je viens de réussir mon concours d'ATSEM.

Pour info, Melissa REYNE a assuré mon remplacement pendant une quinzaine de jours.

Etre agent des services techniques par Jérémie

Etre agent communal, dans une petite commune comme Saint Cyr, c'est savoir être très polyvalent, et être prêt à changer de métier plusieurs fois par jour. J'ai fait l'inventaire de tout ce que je dois faire dans l'année, pour vous donner une idée, même si j'en ai sûrement oublié :

- ➔ *entretien du bourg*
- ➔ *entretien des saignées d'accotements, des chemins de terre, nettoyage des fossés, réalisation d'enrobé à froid pour la réparation des chemins*
- ➔ *entretien de la chaudière du multiservice (décendrage, graissage, gérance de l'alimentation en bois, ménage, dépannage) et gérance de la chaudière de la salle communale et de l'école*
- ➔ *entretien du cimetière (tontes, nettoyage du débarras, divers) zéro pesticide*
- ➔ *arrachage des mauvaises herbes le long des murs dans le bourg*
- ➔ *tonte dans les espaces communaux (zone de loisirs, jeux de boules route de Ressay et place des jeux de boules, station d'épuration, salle communale, entrées de bourg, chemins de randonnée et communaux)*
- ➔ *plantations/création/entretien de massifs fleuris, taillage des arbustes et des haies d'ornement*
- ➔ *petite maçonnerie, peinture et petits dépannages (ampoules...) dans les bâtiments communaux*
- ➔ *entretien de la station d'épuration : alternance des bassins 2 fois par semaine, lavage des cuves de réserve toutes les 2 semaines, réalisation de tests avant sortie en rivière, coupe des roseaux, évacuation annuelle)*
- ➔ *gérance des containers poubelles(salle communale ,école, dépôt communal)*
- ➔ *nettoyage des WC publics*
- ➔ *approvisionnement des bacs bleus en sel de déneigement*
- ➔ *pose et dépose des filets à neige*
- ➔ *déneigement manuel et salage des bâtiments communaux (école, multiservice, trottoirs dans le bourg...), salage des chemins communaux*
- ➔ *pose du sapin de Noël et sa décoration*

Et il y a sans doute plein d'autres choses que je n'ai pas mentionnées, mais qui mises bout à bout font que mes journées sont bien occupées.



Etre adjointe technique par Mallory

J'ai rejoint le personnel municipal en tant qu'adjointe technique depuis le mois de septembre 2021.

Je bénéficie d'un contrat unique d'insertion de 23 heures par semaine.

J'assure différentes missions :

1. *L'entretien des bâtiments communaux :*
 - *le lundi : ménage des bureaux du maire et des adjoints*
 - *le mardi : ménage de la salle des associations et de la bibliothèque*
 - *le jeudi : ménage du bureau de la secrétaire de mairie et de la salle de conseil*
 - *le vendredi : ménage de la salle des fêtes.*
2. *La cantine :*
 - *préparation des couverts*
 - *réchauffages des plats cuisinés livrés par une entreprise*
 - *vaisselle*
 - *ménage de la salle de la cantine et de la cuisine*
3. *L'école :*
 - *la garderie de 16h30 à 18h*
 - *le ménage de la salle de classe, de la salle de couchettes, des toilettes*



Et n'oublions pas, même s'ils ne font pas partie du personnel communal, Elise VERRIERE qui est la gardienne de notre église et les grands spécialistes du déneigement des voies communales que sont Jean-Pierre et Alexandre CHERBLANC ainsi que Cédric CHEVRON.

Les Commissions

11 commissions municipales se réunissent plus ou moins souvent, en fonction de leurs attributions et régulièrement et viennent épauler le Maire et les Adjointes dans les décisions à prendre et les actions à mener.

Commission et responsable	Les autres membres	
Affaires scolaires Françoise VAGINAY	Cédric CHEVRON Katty GOUTAILLER	Laurent MEILLER Véronique VIDAL
Agriculture Patrick THIVILLIER	Cédric CHEVRON Thierry RECEVEUR	Michel TARASCO Véronique VIDAL
Appel d'offres	Gilbert GRATALOUP (titulaire) Katty GOUTAILLER (titulaire) Hélène BOCHARD (titulaire)	Véronique VIDAL (Suppléante) Laurent MEILLER (suppléant) Thierry RECEVEUR (suppléant)
Bâtiments communaux / Multi-services Katty GOUTAILLER	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON Gilbert GRATALOUP	Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR Michel TARASCO
Communication / Bibliothèque / Fêtes et cérémonies Françoise VAGINAY	Hélène BOCHARD Katty GOUTAILLER Gilbert GRATALOUP	Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR Véronique VIDAL
Cimetière Patrick THIVILLIER	Hélène BOCHARD Jean-Noël DOUDIES	Michel TARASCO
Enfance et jeunesse Katty GOUTAILLER	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON Laurent MEILLER	Thierry RECEVEUR Patrick THIVILLIER Françoise VAGINAY
Environnement / Zone de loisirs Patrick THIVILLIER	Cédric CHEVRON Gilbert GRATALOUP Laurent MEILLER	Thierry RECEVEUR Michel TARASCO
Finances / Economie Katty GOUTAILLER	Gilbert GRATALOUP Thierry RECEVEUR	Françoise VAGINAY Véronique VIDAL
Fleurissement Françoise VAGINAY	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON Jean-Noël DOUDIES Katty GOUTAILLER Gilbert GRATALOUP	Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR Patrick THIVILLIER Michel TARASCO Véronique VIDAL
Seniors Françoise VAGINAY	Hélène BOCHARD Jean-Noël DOUDIES	Michel TARASCO Patrick THIVILLIER
Tourisme et chemins de randonnées Patrick THIVILLIER	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON Laurent MEILLER Thierry RECEVEUR	Michel TARASCO Françoise VAGINAY Véronique VIDAL
Voierie / Assainissement Françoise VAGINAY	Hélène BOCHARD Cédric CHEVRON	GILBERT GRATALOUP Michel TARASCO

ATTENTION il faut savoir que Gilbert GRATALOUP, en tant que Maire, fait partie d'office de toutes les commissions et essaie autant que faire se peut de participer à la plupart d'entre elles.

Infos pratiques

Mairie

20 place des Culottes Courtes – mairie@saintcyrdevalorges.fr

04 77 62 47 47 - Site Internet : www.saintcyrdevalorges.fr

Facebook : mairie saint cyr de valorges dans la barre de recherche

Ouverture au public : lundi et mardi de 9h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h15

vendredi de 14h00 à 17h30

Permanences des élus le samedi de 10h00 à 12h00

ADMR

Saint-Just-la-Pendue - 04 77 64 97 67, Saint-Symphorien-de-Lay - 04 77 62 71 35

Agence postale de Chirassimont (Mairie)

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30, samedi de 9h30 à 12h

Assistance sociale

Département de la Loire - 04 77 23 24 59 - contact : Mme C. HYKAJ

Bibliothèque

Vendredi de 16h à 18h et samedi 10h à 12h

Correspondants Presse

Le Progrès : katty.perret@laposte.net - Le Pays : mickael.goutailler@laposte.net

Marché

M. VIALARD, traiteur/plats à emporter sur la place du village tous les vendredi après-midi
(tél : 07 88 21 47 23 ou Facebook : Le Régaleur)

Restaurant-épicerie-bar-dépôt de pain

Pour en savoir plus : 09 61 64 16 22 ou Facebook : Le Relais Saint Cyrien

Culte

Infos sur www.egliseinfo.catholique.fr - Sainte-Anne-en-Val-de-Gand - 04 77 27 25 76

Déchetterie

Vous pouvez avoir accès à toutes les déchetteries de la CCFE. Leurs horaires d'ouverture :

- ➔ les lundi de 14h00 à 17h30, mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- ➔ le samedi de 8h30 à 17h30

Déchetterie la plus proche : 04 77 28 20 52 -Entrée de la Z.A. de Bois Vert à Épercieux-Saint-Paul

Ordures ménagères

La collecte a lieu le mardi semaine impaire. Bien sortir sa poubelle la veille au soir

Écoles

Maternelle de Saint-Cyr- de Valorges - 04 77 62 44 05

Primaire de Sainte-Colombe-sur-Gand - 04 77 63 29 89

Cantine scolaire

Mallory DUTEL - 04 77 63 56 40

Urgences

15 : SAMU : en cas de besoin médical

17 : Gendarmerie/Police : pour signaler une infraction ou un danger

18 : Sapeurs-pompiers : pour signaler une situation de péril (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, ensevelissement, brûlure, électrocution, accident...)

112 : si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'U.E.

114 : numéro par SMS/fax pour les personnes sourdes et malentendantes

Illiwap : les infos du village



Guide du citoyen
Suivre l'actualité
de ma commune
À destination des citoyens



SAINT-CYR-DE-VALORGES

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en SEULEMENT 3 ÉTAPES !

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) Sur AppStore (iOS) Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application.

Scannez le QR Code via le lecteur intégré



03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans l'elf d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Facebook



Facebook: Mairie de Saint Cyr de Valorges



Nouvel outil mis en place par la commune pour communiquer plus rapidement sur les événements en cours et à venir sur le village. Associations, **n'hésitez pas à nous contacter** sur Messenger ou à vous adresser en mairie pour poster vos publications

Il ne demande qu'à être développé, et si vous voulez contribuer à le faire vivre, peut-être en y apportant du contenu auquel nous ne pensons pas forcément, et pareil, faites-nous signe.



*Entretien et réparation
De véhicules toutes marques*

Ouverture :
Lundi Mardi
Mercredi Vendredi
8h-12h 14h-18h

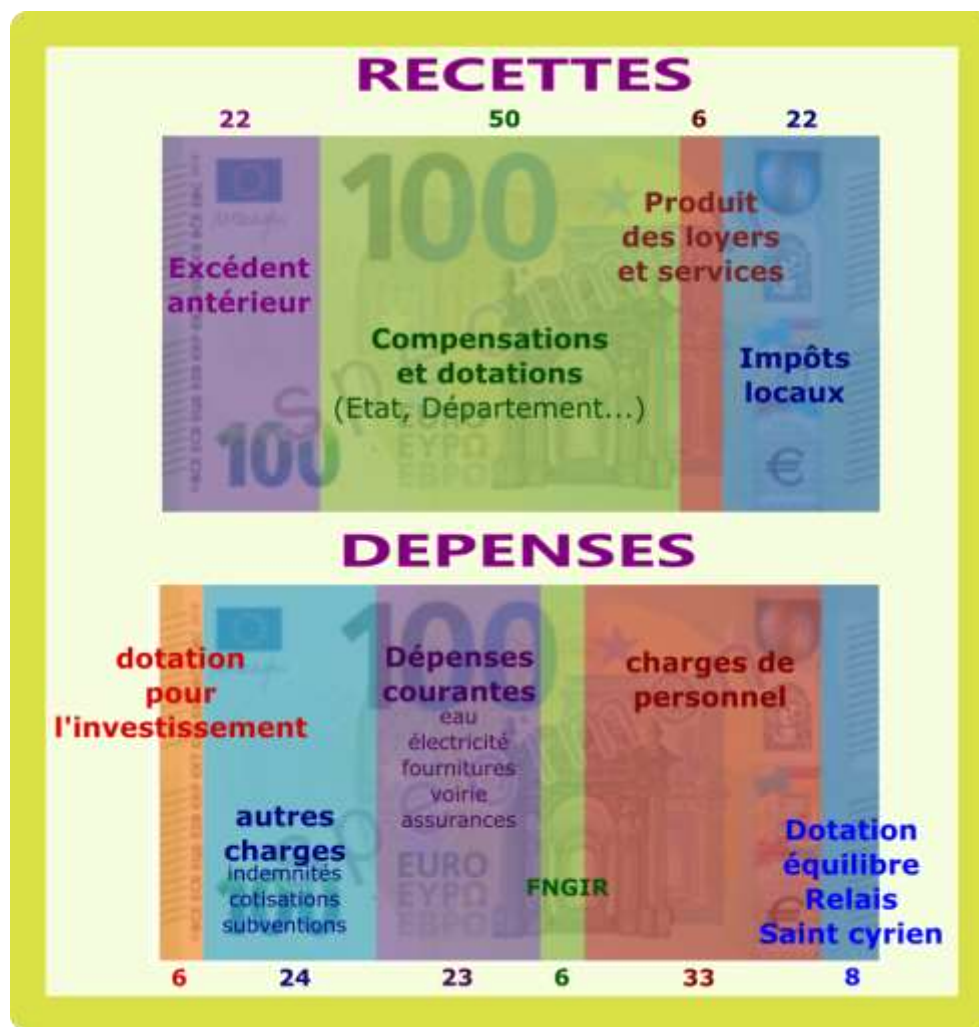
Jeudi et Samedi :
8h-11h

FARJOT Thomas

Le bourg
42360 Ste Colombe sur Gand

Tel : 04 77 63 93 44

Mail : garage.farjot@gmail.com



Cette année, nous vous proposons une visualisation différente du budget prévisionnel de 2021.

Nous avons pris un billet de 100 € pour figurer le budget en recettes et en dépenses. Par exemple, quand nous avons 100 € de recettes, 4 € viennent des locations que nous touchons.

Et vous pouvez constater, dans nos dépenses, que seuls 6 € sont partis alimenter le budget d'investissement, alors que de nombreux travaux ont été réalisés en 2021. Tout cela grâce aux aides substantielles obtenues de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du Département de la Loire et de l'Etat

Et pour finir, petit focus sur une aberration qui nous pénalise fortement : le FNGIR...

Quelle est donc cette taxe, le FNGIR dans nos comptes publics ?

Le FNGIR, le fonds national de garantie individuelle de ressources, a été créé en 2011, pour gommer les disparités provoquées par le remplacement de la taxe professionnelle.

Concrètement, les communes recevant une contribution importante basée sur leur ancienne taxe professionnelle versent le surplus à ce fonds, réparti entre les collectivités qui, elles, touchent une contribution inférieure.

Un beau mécanisme de solidarité en fait ? oui, sauf que le montant des contributions et des attributions est gelé sur l'année... 2010, sans la moindre possibilité de révision !

Ainsi, des collectivités qui versent d'importantes contributions au FNGIR grâce à des entreprises solides ont dû continuer, même si leurs revenus ont chuté à la suite d'une baisse d'activité sur leur territoire.

L'exemple le plus parlant est la commune de Fessenheim qui continue à verser chaque année près de trois millions d'euros par an au FNGIR, même après la fermeture de sa centrale nucléaire.

Si on prend à l'échelle de notre village, ce sont quinze mille euros qui partent chaque année pour des communes dans le "besoin". Ce n'est pas loin de 3% de notre budget qui est dépensé alors que les rentrées des équivalents, de feu, les taxes professionnelles n'existent plus...

Une lueur d'espoir ?

En première lecture du Projet de Loi de Finances 2021, L'Assemblée Nationale a adopté un amendement prévoyant un mécanisme de compensation pour les communes ayant connu une importante perte de recettes fiscales.

Pour en bénéficier, les communes doivent verser une contribution au titre du FNGIR représentant plus de 2% des recettes réelles de fonctionnement du budget principal. Ce qui est définitivement notre cas !

Affaire à suivre donc...

Le fleurissement

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Pour le fleurissement cette année, nous nous sommes fournis au lycée agricole de Chervé de Perreux. Nous avons eu aussi des dons de boutures et de plants de la part de Josette Chevron et Agnès Doudiès, merci à elles. L'équipe municipale s'est retrouvée au mois de mai et aidée de Agnès Doudiès, Françoise Mathelin, Christine Grataloup, et Joseph Berchoux pour garnir jardinières et massifs.

Vous avez pu aussi voir le joli travail qu'a effectué Jérémie pour aménager les entrées du bourg, merci à lui.

Nous avons choisi de ne plus participer au concours "nature et patrimoine" des Montagnes du Matin dans le but de créer le nôtre. Douze participants se sont inscrits dans différentes catégories, un jury extérieur à St Cyr composé de Solange Verne, Odile Bissay, Marinette Bourrat et Bernard Combe est passé dans les maisons inscrites et a établi un classement par catégorie :

- *coup de coeur à Josette Chevron*
- *maison du bourg à Marie-Noëlle Chevron (1ère) et Françoise Mathelin (2ème)*
- *maison avec jardin à Agnès Doudiès (1ère) et Véronique Vidal (2ème)*
- *ferme fleurie à Thérèse Muzelle (1ère) et Hélène Bochard (2ème)*

Nous espérons avoir donné l'envie à d'autres Valorgiens de s'inscrire à ce concours.

La remise officielle des prix se fera dès que possible, quand les contraintes sanitaires seront moins dures.

Dans le cadre de la campagne "Fleurissement et Cadre de Vie en Loire 2021" auquel nous avons décidé de participer, des membres conseils ont fait le tour du village pour nous expliquer différentes façons de mettre en valeur St Cyr, conseils que l'on va appliquer le plus possible mais vos idées et suggestions positives sont bien sûr les bienvenues ainsi que toutes les bonnes volontés.

Toute la commission fleurissement vous invite à fleurir vos maisons, vos terrasses, vos fenêtres pour que notre village s'embellisse encore.



Merci à...

Françoise MATHELIN, Joseph BERCHOUX, Christine GRATALOUP, Laurence MATHEVET, Agnès DOUDIES pour leur aide au fleurissement, et particulièrement Agnès pour le don de magnifiques plantes pour la mairie

Grégory VOLLE et Malo pour les chevalets pour l'école

Valentin VIGNON pour la banque d'accueil de la Mairie

Nicolas VERNE pour la préparation des barbecues avec Michel

Mallory DUTEL pour avoir assuré la vente du pain pendant que le relais était fermé

Nathan DESENCLOS pour avoir aidé à tronçonner les arbres vers Loire Habitat

Louis RODAMEL pour avoir réalisé différents travaux de soudure

Gabriel TARASCO pour avoir aidé au nettoyage de la zone de loisirs

Lionel TRIOMPHE pour l'entretien régulier du Chemin du Clos

Hélène et Marcel BOCHARD pour le don de la rateleuse

Les membres des associations pour leur participation au dynamisme du village

Les enfants de l'école pour les dessins qu'ils font pour les anciens

Les maîtresses **Patricia** et **Valérie** et l'Atsem **Amandine** pour le déménagement de la classe pendant les travaux de l'école

Martial CHAIZE pour le don du sapin

Pascal ROCHON pour les photos Avant / Après du sommaire du bulletin

Les personnes qui ont aidé pour les élections (**Julie FABRE-JOUAUX, Philippe VAGINAY, Daniel TRIOMPHE, Fanny et Christine GRATALOUP**)

Les personnes qui ont aidé au déménagement de la mairie (**Faustine et Augustin MEILLER, Julie et Emma, Xavier GRATALOUP**)

Les **Valorcyriennes** et les **Valorgiens** pour leur présence et leur soutien



Depuis le 11 décembre 2020, le nouvel article R.634-2 du code pénal modifie les sanctions liées à ce type d'infraction (tout comme le dépôt d'un sac d'ordures hors emplacements, le jet d'un mégot ou d'un masque, le fait de cracher ou d'uriner...).

Jusque-là passible d'une contravention de 3e classe à 68€, il s'agit désormais d'une contravention de 4e classe punie d'une amende forfaitaire de 135€ (règlement du PV dans un délai de 45 jours ou 60 jours par télé procédure sur Internet).

Elle peut être majorée à 375€ (en cas de paiement après 45 jours ou 60 jours selon le mode de règlement).

EUROL THEVENET Eddy Maçonnerie

Maçonnerie neuf et rénovation

Téléphone : Thevenet eddy : 06 63 17 77 85

mail : thevenet.eddy@gmail.com

adresse : 451 chemin du pas 42114 saint cyr de valorges

BML THIZY

Béton prêt à l'emploi
Particuliers et professionnels
Livraison du lundi au samedi*
*sur demande

104 Impasse de la Truite, 69240 THIZY-LES-BOURGS
04 74 63 91 47
www.betonalyon.fr

Herbes folles, une idée pas si folle



Qui n'a pas dans ses souvenirs d'enfance une délicieuse mûre de talus, une petite fleur de fossé, une plante au pied d'un mur, une pâquerette entre des pavés...

Depuis six ans, de nombreux élus ont décidé d'abandonner les pesticides pour l'entretien de leurs espaces verts. Ces produits ont des effets néfastes sur la biodiversité, notamment dans les milieux aquatiques. Et pour cause ! 50 % d'entre eux se retrouvent dans la nappe phréatique ou les rivières. La France étant le 3^e consommateur mondial de désherbants et le 1^{er} consommateur européen, il y a là de quoi s'inquiéter !

Un casse-tête pour les communes ! Par exemple : la présence d'herbes et plantes sauvages ne trahit pas une absence d'entretien, elle est même nécessaire, notamment pour limiter la propagation de plantes invasives de plus en plus résistantes aux produits chimiques. Le sujet est complexe !



GAEC AU FIL DE L'HERBE

Agriculture biologique
Vaches nourries à l'herbe pâturée
ou séchée

871 chemin de Laval
42114
ST CYR DE VALORGES

Pauline et Vincent DUPERRAY

Port : 06 79 27 61 06

Mail : paulineduperray95@gmail.com

Le Sou des Ecoles



Le SOU DES ECOLES du RPI St Cyr / Ste Colombe est une association composée des parents d'élèves scolarisés dans les écoles publiques des deux communes. Grace aux manifestations organisées tout au long de l'année scolaire, nous rassemblons des fonds pour offrir aux enfants du RPI des activités culturelles et sportives en fonction de leur âge, dans le cadre d'un projet pédagogique. Cette année, les institutrices pourront à nouveau bénéficier d'un budget important pour l'achat des abonnements, de certains équipements pour leurs classes, les sorties scolaires...

Le bureau élargi à 11 personnes n'a pas été épargné par la crise du covid, nous recherchons activement de nouveaux membres afin de renouveler le bureau et de préparer la relève.

La composition du bureau est la suivante : Céline MILON (Présidente) Julie FABRE JOUAUX (Co-Trésorière), Laurianne STALPORT (Co-Trésorière), Amandine CANU (Secrétaire), Mickaël BISSAY (Vice-secrétaire), Lina DELACQUIS (chargée de la communication, réseaux sociaux) et les membres actifs : Valérie Darmet, Anna Petel, Chantal Sabatin, Christian Barlerin, Gwenaëlle Cherblanc, Virginie Dutour

L'an dernier, malgré la crise sanitaire, nous tenons tout particulièrement à remercier l'ensemble des parents d'élèves et des habitants de nos deux villages qui ont pleinement joué le jeu en participant à nos différentes ventes et tombola. Ceci a permis à nos enfants de profiter d'une sortie au Pal, de l'achat de jeux, de livres, d'abonnement à des magazines, de tapis pour la motricité et de la mise en place de coins lecture.



Une vente de pizzas a été organisée en octobre et a obtenu un franc succès puisque nous avons vendu 161 pizzas ! Le concours de belote n'a pas eu lieu, de même que l'arbre de Noël, un cadeau à tout de même été remis à chaque élève, et des cadeaux pour les 3 classes ont été offerts. 190 plats cuisinés ont été vendus au mois de février. La nouveauté de cette année, ne pouvant réaliser le loto nous l'avons remplacé par une tombola qui a rassemblé de nombreux participants. La fête de l'école a également été annulée.

Cette année nous vous proposerons tout au long de l'année des ventes et manifestations afin de pouvoir continuer à financer les projets de notre équipe pédagogique.

- ➔ 22 Octobre 2021 : Vente de pizzas
- ➔ Autour du 22 Décembre 2021 : Vente d'huîtres et vin blanc
- ➔ 11 Février 2022 : Vente de plats cuisinés
- ➔ 27 Mars : Concours de belote
- ➔ 6 Mai 2022 : Vente de Printemps (fleurs et légumes)
- ➔ Tombola en remplacement du loto avec tirage lors de la fête de l'école
- ➔ 2 ou 3 Juillet : Fête de l'école

Nous remercions vivement tous les parents qui ont participé au bon déroulement des différentes manifestations l'année dernière et espérons un engouement pour cette nouvelle année.

Pour nous contacter ou être au courant de notre fil d'actualités [SouDesEcolesRPISStCyrSteColombe](#) (page Facebook), Ecole de Ste-Colombe-sur-Gand (sur illiwap) ou souecoles.rpistcyrstecolombe@gmail.com



Les Randonneurs

Cette année encore, les randonneurs de Valorges n'ont pas pu organiser leur 37^{ème} randonnée des Crêtes.

Bloqués par les contraintes sanitaires du covid 19, l'association a reporté celle-ci au 2 octobre 2022, en espérant que cette fois rien n'empêchera le bon déroulé de cet événement.

- **PRESIDENT réélu** : VAGINAY Philippe
- **TRESORIER élu** : CHEVRON Gilles
- **SECRETAIRE élue** : BOHNY Brigitte
- **Membres cooptés élus** : MATHELIN Françoise - CHEVRON Serge - BERCHOUX Marie-Paule - COQUARD Philippe



La Pêche



La société de pêche a compté 33 membres pour cette année 2021, une nette augmentation par rapport à 2020, avec une partie des membres venant des villages voisins. L'étang a été moins fréquenté pour l'activité de la pêche à la journée avec une vente de carte en journée assez modérée, toutefois la saison s'est bien déroulée, malgré un printemps et un été assez pluvieux. Nous allons pouvoir repoissonner l'étang avec un lâcher de poissons courant décembre 2021 (si les dates conviennent à la Pisciculture). Pour 2022, je vous invite tous à venir amis pêcheurs, passé une bonne journée de pêche dans ce cadre très agréable et très reposant, ainsi que pour les amoureux de la nature.

Bureau de l'association de pêche 2021:

- Président: M. BOURRAT DAVID 06-70-40-01-94
- Secrétaire: M. THIVILLIER PATRICK
- Trésorier: M. REYNE GERARD



Gîte du Pas
chez Chantal et Martial
42114 ST-CYR DE VALORGES

04 77 62 45 21
06 82 09 03 43
chantal.p999@orange.fr

<http://chantalp999.wixsite.com/gite/le-gite>

Loisirs
Circuits de Randonnées
VTT sur place
Pêche

Offices de Tourisme
Painnières - Roanne
Tarare

Gîte de 4 chambres
8/10 personnes
Surface 104 m²
Animaux acceptés

La Société de Chasse Communale de St Cyr de Valorges

Cette année la société de chasse compte 18 sociétaires. Nous souhaitons la bienvenue à Alexandre CHERBLANC qui est venu nous rejoindre pour son premier permis, il est chasseur et agriculteur, ce qui est un plus pour nous.

Le début de saison a bien commencé, les sangliers sont au rendez-vous avec 10 au tableau à la date du 11 novembre. En revanche, nous enregistrons une baisse de la population de chevreuils en raison des mortalités hors saison à cause de maladies.



L'organisation des battues devient complexe. Avec la priorité à la sécurité, la pose de panneaux sur les routes et chemins devient obligatoire pour signaler notre présence aux usagers et, avant chaque battue, un rappel des consignes de tir et de sécurité est fait à tous les participants.

La société de chasse organisera son ball-trap le samedi 30 et dimanche 31 juillet 2022. Le repas annuel de la chasse devrait se tenir au mois de mars mais la date n'en est pas encore fixée.

Bonne année 2022 à tous.

Saint-Cyr bouge - Zumba

Après plusieurs mois de zumba par écrans interposés, ST CYR BOUGE a fait une rentrée « presque normale », le mardi 7 septembre 2021. Tous les mardis soirs, de 20h30 à 21h30, nous prenons le chemin de la salle communale et retrouvons notre professeur, Sandrine Delles. Au programme de ces soirées, du cardio et des chorégraphies sur des musiques actuelles ou revisitées, tout cela dans la bonne humeur, avec des rires et du dynamisme. A chaque vacances scolaires, Sandrine nous réserve un « cours special » qui nous permet de découvrir de nouvelles disciplines : sentao, drumsticks fitness...



ZUMBA



Notre petit groupe de zumbettes a vu arriver de nouvelles adhérentes cette année, et nous n'attendons qu'une chose : voir notre groupe s'étoffer ! Alors si vous avez envie d'essayer, n'hésitez pas !

Contacts : Sylvie Verne 06.59.18.11.94
vernesylvie@gmail.com



ST CYR BOUGE

Pass sanitaire requis / Un cours d'essai gratuit



Valorges Gym

L'association Valorges Gym a comme beaucoup cessé les entraînements jusqu'au mois de Mai, puis nous avons repris les cours en extérieur jusqu'à la fin de la saison. Nous étions 18 adhérentes l'année dernière et seulement 13 cette année, la crise sanitaire a affaibli notre association. Malgré tout, nous gardons notre bonne humeur et notre assiduité aux entraînements avec notre dynamique prof Laurence.

Valorges Gym vous attend les jeudis de 19h30 à 21h, différentes options et tarifs s'offrent à vous :



Tarifs annuels

- ➔ 130 Euros pour 1h30
- ➔ 105 Euros pour 1h
- ➔ 65 Euros pour les 30 premières minutes consacrées à des échauffements et étirements
- ➔ 75 Euros à Mi-Temps

Ne vous privez pas, nous passons un très bon moment, il faut que notre association vive et nous avons besoin de vous.

Gymnastiquement votre.

Contact :

Françoise Vaginay : 06 86 82 22 98



Informatique

depuis 2002

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro



Informatique Conseil Service

1 carrefour de
la libération

42110 FEURS

04 77 26 43 86

contact@ics42.fr

www.ics42.fr

La bibliothèque



La Bibliothèque de St Cyr dépend de la Médiathèque de Neulise, nous avons environ 500 ouvrages en prêt, mais aussi un fond propre provenant de dons. Tous les publics sont concernés, grands et petits. Avec un choix de romans, romans policiers, romans de science-fiction, livres à gros caractères, documentaires, livres audios, bandes dessinées, et aussi DVD et CD. Notre stock est changé 2 fois par an.

Le club des anciens assure une permanence le vendredi de 16h à 18h, merci à eux, et une équipe de 9 bénévoles se relaie le samedi matin de 10h à 12h pour vous accueillir et vous conseiller.

Depuis un an, la municipalité cotise à la Ludothèque de Feurs, 8 jeux sont réservés toutes les 4 ou 8 semaines, ils sont mis à disposition à la bibliothèque et prêtés aux St Cyriens gratuitement, alors ne vous privez pas...



L'école n'est pas oubliée, et bénéficie de prêt 3 fois par an, ainsi tous les enfants de la classe maternelle de St Cyr peuvent emporter des livres chez eux et prendre goût à la lecture.

En 2022 la bibliothèque déménagera dans la salle du conseil de l'ancienne mairie, un espace plus grand avec accès pour les personnes à mobilité réduite, vous serez bien entendu informés lorsque la bibliothèque aura pris ses nouveaux quartiers et on espère vous y voir nombreux et nombreuses.

Contact Renseignement : Françoise Vaginay :06 86 82 22 98

Le Don du sang

La journée vente de boudins, qui s'est déroulée le samedi 23 octobre 2021 dans la joie et la bonne humeur, fut un grand succès !!!

Les bénéfices de cette journée ont servi à financer les colis des aînés de la commune qui ont été distribués le samedi 18 décembre 2021.

Pour cette année 2022, nous organiserons une manifestation le samedi 22 octobre.

Le bureau :

- ➔ Hélène Bochart : présidente
- ➔ Olivier Muzelle : vice-président
- ➔ Richard Verne : secrétaire
- ➔ Dorothee Bissay : trésorière

Vous avez entre 18 et 70 ans

Vous pesez plus de 50 kgs

Vous êtes en bonne santé et exempt de signes infectieux





DONNEZ VOTRE SANG

Les vendredi 1^{er} avril, 10 juin, 9 septembre et 18 novembre
de 15 h à 19 heures à la salle polyvalente
de Saint Just la Pendue

Et merci aux donateurs de Sang Valorgiens pour les colis distribués aux anciens en fin d'année. Il en a été donné 23, dont 2 pour des couples, 17 pour des personnes seules et 4 pour les résidents en EHPAD.

Et merci aussi au Relais Saint Cyrien, pour avoir donné des petites friandises pour chaque colis.

La Boule de Valorges

La boule de Valorges compte cette année 12 licenciés et malheureusement, vu la conjoncture, il n'a été fait aucun concours sur la commune, seulement les entraînements les jeudis à partir de 17h.

Les éliminatoires ont été annulées.

Nous espérons que 2022 sera meilleure pour notre sport.

Passez toutes et tous de bonnes fêtes et rendez-vous l'année prochaine.

**Contact : Lydie ESCOFET au 06 79 18 42 81
et Sylvie TRIOMPHE au 06 42 10 14 39...**



EIRL L.T.M. Lionel Triomphe Maçonnerie

Le Bourg - 42114 ST CYR DE VALORGES

Tél bureau : 04 77 62 47 91

Tél Lionel : 06 73 90 79 97

mail : lioneltriomphe@gmail.com



Maçonnerie Générale - Couverture



Les Sapeurs- Pompiers



Le 15 août, Jean-Marc Garin, après 44 ans de service chez les pompiers, a tiré sa révérence. Une retraite bien méritée.

Pour cette cérémonie, il était entouré de sa femme, Jacqueline, son fils, Antoine, sa belle-fille, Morgane, et de ses petits-enfants : Romane et Lucas. Une petite pensée est adressée à son fils aîné, Maxime disparu tragiquement en 2009.

Jean-Marc est entré le 1er mars 1977 au centre des pompiers de Bussières. Le 15 janvier 1983, il s'est installé à Saint-Cyr et a rejoint le corps des sapeurs-pompiers de la commune. De 1996 à 1997, il a opté pour une double affectation au centre de secours de Balbigny, ce qui lui a permis d'intervenir durant son travail. Il a été nommé sapeur 1ère classe le 4 décembre 1998, caporal, le 1er janvier 2003 caporal-chef, le 1er janvier 2006 et a effectué plusieurs stages: conducteur PL tout terrain en 2000, équipier pour les feux de forêt, en 2003, et pour le secours routier, en 2012. En 2003, et jusqu'en 2005, il est devenu président de l'amicale. En 2004, il est allé en renfort dans le sud de la France, pour les feux de forêts. Il a reçu les médailles d'argent (20 ans de service) en 1997, de vermeil (25 ans) en 2002, d'or (30 ans) en 2007, grand or (40 ans) en 2017.



Jean-Marc va dorénavant pouvoir pratiquer son sport favori, la boule lyonnaise.

Les sapeurs-pompiers sont intervenus 91 fois en 2021, dont :

- ➔ Accidents de la circulation : 15
- ➔ Secours aux personnes : 54
- ➔ Incendies : 13
- ➔ Interventions diverses : 7
- ➔ Interventions liées au gaz : 2



11 de ces interventions ont eu lieu sur Saint Cyr, et donc 80 sur d'autres communes (VIOLAY, MACHEZAL, CHIRASSIMONT, STE COLOMBE S/GAND, FOURNEAUX, A89, BALBIGNY, ST JUST LA PENDUE, MONTCHAL, NERONDE, POUILLY LES FEURS, RN7/RN82 (ROCADE DE ROANNE)



9 pompiers de ST Cyr ont participé à la vaccination du COVID 19 soit au Vaccinodrome de St Etienne ou au Scarabée à Roanne : LTN Patrick THIVILLIER, ADC Frédéric VERNE, ADJ Nicolas VERNE, SGT Mickaël GOUTAILLER, SGT Thomas RONDEPIERRE, CCH Gilbert GRATALOUP, SAP Jérémie VIAL, SAP Loïc CHEVRON, SAP Tristan VERNE

Nous avons été doté cette année de nouveaux équipements : Un outil d'approche pour les accidents de circulations et une scie sabre portative

Le Concours en souvenir de Corentin



Malgré la crise sanitaire, il tenait à cœur à l'association Valorges Jeunesse de pouvoir organiser le concours de pétanque en souvenir de Corentin en collaboration avec sa famille. Ce concours a pour but de réunir tous ces amis et sa famille afin d'avoir une pensée pour lui.

Pour la troisième édition, 75 doublettes sont venues rendre hommage à Coco. Après une journée ensoleillée de jeu, le podium a été formé par Mathilde et Gaëtan (troisième) et Sylvie et Fabienne (deuxième). Enfin, la doublette gagnante a été celle formée par Timoté et Alexandre qui ont remporté le premier lot. De nombreuses autres personnes ont pu repartir avec des lots provenant du concours et de la tombola. L'association et la famille de Coco remercient encore une fois toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette journée ainsi qu'au concours.

Nous vous attendons tout aussi nombreux pour la quatrième édition qui se déroulera le Samedi 16 Juillet 2022

 **ESPACE**
revêtements

PEINTURE & DÉCORATION

STATUE ME SOL PAYSAGE OUTILLAGE DÉCORATION

LUNDI AU VENDREDI :
7H30-18H30

SAMEDI :
9H30-16H30

126 AVENUE DE PARIS
42300 ROANNE - PARKING PRIVÉ

04 28 72 01 08 - CONTACT@PEINTUREETDECORATION.FR -  



Le Comité des Fêtes

Comme en 2021, l'année a été light, pandémie oblige...

Mais cette année, le Père Noël a pu aller à la rencontre des enfants de 0 à 97 ans sur la place du village, distribuer moult papillotes aux plus jeunes, et emmener ensuite tout le monde jusqu'au square de l'Orangerie où le traditionnel vin chaud était à disposition et où la tout aussi traditionnelle soupe à l'oignon était distribuée.

Le succès fut grand, il ne s'est jamais vendu autant de vin chaud, en refaire en dernière minute, et même aller piocher dans les réserves de cubis d'associations proches et amies...

Espérons qu'en cette année 2022 il pourra se passer plus de choses, que nous pourrons faire une belle fête de village, que le Père Noël reviendra, et qu'il y aura peut-être d'autres surprises...

Petite brève : le Père Noël est un peu déçu par Saint Cyr, car il a bien du mal à obtenir des photographies de son passage où il serait à son avantage. Il ne faudrait pas le vexer, et qu'il se mette à nous boudier, alors si vous en avez, envoyez-les vite à cette adresse :

comite.st.cyr@gmail.com



BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Mr et Mme ROCHE

Pains Spéciaux

*Préparations pour Noces
Banquets et Anniversaires*

04 77 62 42 31

Le Bourg - 42470 FOURNEAUX



Wal.Com - 04 74 78 45 97

La cantine scolaire



Cette année, la cantine scolaire a de nouveau changé de fonctionnement !

Tout d'abord, un nouveau bureau s'est engagé pour que les enfants puissent bénéficier de la restauration scolaire dès la rentrée, sans discontinuité.

- ➔ La présidente : Céline BERGER (maman de Lilian BERGER LEMIRE)
- ➔ La trésorière : Véronique DEBERT (conseillère municipale, Ste Colombe)
- ➔ Les trésoriers adjoints : Christine LAFFAY (retraîtée, Ste Colombe) et Loïc RAFFIN (papa de Milo RAFFIN)
- ➔ La secrétaire : Delphine MEILLER (maman d'Augustin et Faustine MEILLER)
- ➔ La secrétaire adjointe : Véronique VIDAL (conseillère municipale, St Cyr)

A ce nouveau bureau se sont ajoutés des membres actifs, apportant un soutien précieux :

- ➔ Lina DELACQUIS (maman d'Elora DELACQUIS)
- ➔ Nathalie ROCHON (maman de Luka, Nathan et Léa ROCHON)

L'association a fait appel à un nouveau traiteur, API restauration, qui plait beaucoup aux enfants tant pour la qualité que pour la diversité des plats proposés : repas équilibrés, variés, avec des produits locaux mais aussi bio, et une alternative végétarienne.

Chaque mois, ce dernier propose aux enfants un repas à thème avec des petites activités à faire chez soi, ou à la cantine. Par exemple, le menu Américain du 14/10/2021 !

Charcuterie
veau de lait
Boeuf



GAEC ELEVAGE DE RESSY

M. CHERBLANC Alexandre
Mme et M. CHERBLANC Jean-Pierre
M. VIAL Jérémie

« Ressy »
42114 Saint Cyr de Valorges

☎ 04 77 62 47 58
06 42 11 94 57

E-mail: gaec.elevagederessy42@orange.fr

TERRIER TP

Terrassement

Assainissement

Enrochement

Aménagement

996 route de St Cyr
42114 CHIRASSIMONT

terriertp@outlook.fr

06 14 76 05 74

Association du Bien-Etre

Nous avons pour objectif l'ouverture et l'accès à la population de notre village et de ses alentours aux différentes techniques du bien-être.

Nous voulons travailler sur le bien-être au quotidien, sur l'épanouissement et l'enrichissement personnels par de nouvelles expériences et connaissances, sur l'échange et la relation aux autres sera aussi dans nos objectifs.

Nous proposons aujourd'hui :



- **Réflexologie plantaire** : Massage détente à la surface des pieds ou des mains qui permet de stimuler des zones réflexes en lien avec les organes du corps humain. Cette méthode favorise la circulation de l'énergie vitale dans le corps. L'antistress essentiel à la santé
- **Massage assis** : Massage du haut du corps qui permet de soulager les tensions et d'amener une détente. Manœuvres antistress. Massage sur personne habillée.
- **Massage des mains(massage à l'huile) Hasta prâna** : Massage qui soulage les tensions et raideurs des mains. Il assouplit les tissus et facilite les mouvements des doigts. Il permet un équilibre intérieur, une harmonie.



Nous voulons aussi rechercher des professionnels et des praticiens pouvant intervenir dans les locaux à Saint Cyr de Valorges, pour par exemple la sophrologie, du shiatsu, ou du yoga sur chaise, nous organiserons leurs interventions, aiderons et soutiendrons le développement de ces pratiques et en favoriserons l'accès au plus grand nombre.

Présidente : REYNE Marie-Christine

Téléphone : 0641463229 - Mail : assobienetre42@gmail.com

Les classes en 0 et 1



Après beaucoup d'incertitudes liées à l'épidémie, la fête des classes en 1 a pu finalement avoir lieu et presque comme d'habitude le 9 octobre 2021.

Ce sont 45 conscrits des 1 qui se sont retrouvés ce jour-là et également 20 conscrits des 0 qui les ont rejoints, eux qui en avaient été privés en 2020 en raison de la situation sanitaire encore plus compliquée à l'époque.

La journée a commencé par les traditionnelles photos, suivi de l'office religieux. Ensuite place au très beau défilé coloré des classards dans les rues et sur la place

du village accompagnés de l'harmonie de St Just la Pendue. Le repas des classes s'est tenu ensuite à la salle d'animation de Machézal et jusque tard dans la soirée après l'embrasement du balai par les jeunes conscrits. Une très belle journée de retrouvailles !

Les locations



Tarif des photocopies en mairie

Type	N/B	Couleur
A4 recto	0,30€	0,40 €
A4 recto verso	0,60 €	0,80 €
A3 recto	0,60 €	0,80 €
A3 recto verso	1,20 €	1,60 €

Location tables, chaises, bancs

Tarif : 1 table, 2 bancs ou 10 chaises : 3 €
Contact : Hélène BOCHARD - 04 77 62 47 32

Location vidéo projecteur

Tarif : 30 € la journée. Caution de 300 €
Contact : Mairie - 04 77 62 47 47

Location microphone

Tarif : 10 € la journée. Caution de 100 €
Contact : Mairie - 04 77 62 47 47

Site Internet mairie

Connectez-vous sur www.saint-cyr-de-valorges.fr
pour obtenir toutes les infos de la commune.

Location salle des associations

Pour les habitants du village - Journée ou tout le week-end, du vendredi 18h au dimanche.
Capacité max. : 25 personnes.
Tarif : 50 € par manifestation, 100 € de caution.
Contact : Hélène BOCHARD - 04 77 62 47 32

Location salle communale

Capacité max. : 100 personnes.
Tarif : 300 € de caution, refacturation du fioul consommé au tarif en vigueur auprès du fournisseur.
- Particuliers : 175 €
- Associations : 125 €
Contact : Hélène BOCHARD - 04 77 62 47 32

Rappel de la citoyenneté

La divagation des chiens est interdite, passible d'une amende de 1ère classe (11 à 33 €).

Notre état-civil

Les naissances :

Marius BARANTON né le 2 août 2021



Auxence CHAVEROT-PETEL né le 2 juin 2021



Et un petit bonjour à **Alice VIGNON, Nénette GOUTALLIER, Jean FONSALAS et Paul BERCHOUX**, qui sont aujourd'hui en EHPAD

Et toutes nos condoléances aux foyers qui ont connu un décès dans leur famille ou parmi leurs proches

Comptoir des Menuisiers
Fournisseur d'ouvertures



ZA de Bois Vert 2 - 42110 Epercieux St Paul - Tél.: 04.77.26.43.73 - Fax : 04.77.26.24.88

EDITION SPECIALE : à



Vous avez toutes et tous pu constater que, au cours des derniers mois, bien des travaux ont été menés dans notre petite et sympathique commune. La rue du Maréchal Ferrant complètement transformée, la mairie déplacée, l'école repeinte, tout comme la salle communale, l'école équipée en matériel...

Que de dépenses...

Avons-nous découvert des louis d'or en vidant peu à peu l'ancienne cure ? Avons-nous retrouvé le trésor de la tourbière ? Que nenni.

Pour commencer, parlons un peu des travaux de la rue du Maréchal-Ferrant. Ces travaux importants ont été décidés et budgétés il y a bien longtemps, lors du mandat précédent.

Entre les phases d'études, de consultation des entreprises, de passage des marchés publics, de résolutions de tous les petits imprévus qui surgissent inopinément en cours de chantier, nous arrivons seulement à la fin des travaux, et je dirais quand même que ça a de la gueule.

Pour continuer, parlons pépètes. L'enveloppe prévue était de 168.000 €, elle ne sera pas dépassée. Nous avons obtenu des aides financières de l'Etat, du Département, et au titre des amendes de police pour 87.000 €...et il restait donc à la charge de la commune 81.000 € qui avaient été provisionnés sur les budget des années précédentes. Bonne affaire quand on voit tout ce qui a été fait non ?

Pour continuer à nouveau, nous avons su profiter, avisés que nous sommes, des subventions exceptionnelles allouées par l'Etat, la Région et le Département pour mener des travaux qui ont permis de faire travailler les entreprises locales.

Ces subventions ont été mises en place dans le cadre du plan de relance initié par le gouvernement. Le but est d'inciter les communes à faire des travaux qu'elles n'auraient peut-être pas faits tout de suite, pour soutenir le tissu économique local, faire travailler des artisans, des commerçants ou des prestataires de proximité.

Mais qu'est-ce concrètement, ce plan de relance mise en place pour les communes ?

En Auvergne Rhône-Alpes, la Région a mis en place le Bonus Relance pour les communes sous les conditions suivantes :

- ➔ la commune doit compter moins de 20 000 habitants
- ➔ la commune ne peut déposer qu'un seul dossier

fond dans les travaux



- le taux maximum de subvention est de 50%
- La dépense subventionnable doit être comprise entre 3 000 € et 200 000 € HT
- La dépense subventionnable doit être centrée sur des projets d'investissement dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire (services à la population, espaces publics, rénovation des bâtiments publics, valorisation du patrimoine bâti ...).
- les projets menés dans les champs suivants sont exclus : voirie, réseaux et acquisition de matériel.

En renfort de cette opération régionale, il était possible de mobiliser le Département de la Loire sur un enveloppe dite territorialisée, et obtenir 30 % d'aides complémentaires, portant ainsi la subvention globale à 80 %, ce qui n'est quand même pas rien et pas courant par les temps qui courent. Et du coup la commune n'avait plus qu'à financer les 20 % restants.

Ces dossiers étaient bien sûr à déposer rapidement, et le conseil a fait le tour des travaux envisagés pour les prochaines années et a décidé de profiter de cette rare opportunité pour se lancer dans la rénovation de l'école, de la salle communale, et dans la réhabilitation de l'ancien logement et de l'ancienne classe pour y transférer la Mairie, et pouvoir ainsi, par un effet domino, rapprocher la bibliothèque de l'école (et accessoirement la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite).

Une fois tous les devis rassemblés, nous sommes arrivés à un total de dépenses de 74 329 €, et nous avons obtenu une subvention de 50 % de la Région Auvergne Rhône-Alpes soit 37 165 €, et une autre de 30 % du Département de la Loire, soit 22 298 €. Il reste donc à la charge de la commune, comme prévu, les 20 % restants, soit 14 866 €. Pour faire simple, pour 1 euro apporté par la commune, nous avons pu réaliser 5 € de travaux.

Partons maintenant faire un petit tour des travaux effectués, et partons pour cela de la place James HEDDLESON et remontons la rue du Maréchal Ferrant.

Dans cette rue, qui est quand même la rue principale du village, les fils électriques courraient le long des façades, passant d'un côté à l'autre, l'éclairage public était faiblard par endroits et l'état de la chaussée permettait de savoir si les amortisseurs de votre voiture étaient en bon état ou pas.

Aujourd'hui, plus un fil en vue, un éclairage de qualité, et surtout une chaussée plus confortable à rouler, avec moins de risque de se tordre les chevilles pour les piétons, et avec un effet visuel

EDITION SPECIALE : à



sympathique, obtenu avec ce caniveau pavé central entre deux bandes de goudron foncées. Et le petits plus, ce sont les chemins piétons de chaque côté qui apportent une touche de couleur.

Profitions-en d'ailleurs pour rappeler que ces espaces sont faits pour les piétons, que tout un chacun peut s'y arrêter le temps de décharger ses courses ou sa belle-mère, mais qu'ils ne sont pas faits pour y laisser sa voiture toute une nuit ou tout un après-midi.

Chemin faisant, nous voilà arrivé à la salle communale. Elle a été entièrement repeinte, afin de lui donner un petit coup de jeunes et la rendre plus conviviale, et la partie basse des murs a été recouverte d'une protection dite décochoc, afin de la protéger des coups de dossiers de chaises et de tables faits par des gens pas assez soigneux et attentifs. Les peintures, c'est Yoann MOURELON qui s'en est chargé, et le revêtement Décochoc (et chic), l'entreprise AUBONNET.

Poursuivons notre promenade, pour arriver à l'ancien appartement et à l'ancienne salle de classe qui n'étaient plus utilisés.

Nous avons décidé d'y transférer la Mairie, laquelle donnait quand même l'impression de dater d'un autre siècle, et ne permettait plus de travailler dans de bonnes conditions.

La première étape a été de reprendre l'ensemble de l'installation électrique qui n'était pas adaptée à une utilisation professionnelle. Cette reprise a été faite par Bertrand MUSELLE.

La salle à manger du logement est devenu l'accueil / secrétariat de la Mairie, avec percement de la cloison donnant sur le couloir pour faire une banque d'accueil.

L'ancienne salle de classe, repeinte à neuf est devenue une salle de réunion, de conseil municipal et de mariage, avec une entrée indépendante qui lui permettra d'être utilisée par les associations du village quand les conditions sanitaires le permettront plus facilement. Nous avons conservé les deux grands tableaux en ardoise qui étaient au mur, sur lesquels bien des valorgiennes et valorgiens se rappellent avoir manié la craie blanche sans la faire crisser sous peine de vertes remontrances. Et c'est dans l'entrée de cette salle que nous avons déplacé l'ancien mécanisme de l'horloge du clocher, et installé des patères désorganisées.

L'ancienne cuisine a été rénovée et repeinte et peut servir au personnel communal et à celui de l'école et une douche carrelée a été installée dans la pièce de fond, afin d'être en conformité avec le Code du Travail et d'offrir de meilleures conditions à leurs utilisateurs.

fond dans les travaux



A l'étage, les chambres sont devenues bureau du Maire et Bureau des adjoints, avec peintures neuves et parquets poncés et vitrifiés (par Jérémie).

Et nous pouvons terminer notre déambulation par l'école communale, où tout a été repeint avec des touches de couleurs dynamiques et chatoyantes, et où les sols ont été changés avec des coloris choisis par les maîtresses.

Pour la Mairie et l'école, les travaux d'électricité ont été faits par Bertrand MUSELLE, les peintures par Yoanne MOURELON, les changements de sols par AUBONNET, et la plomberie par JYCM.

Pour finir sur les travaux subventionnés à 80 % dans le cadre du plan de relance, nous en avons aussi profité pour faire mettre aux normes l'installation électrique de l'atelier communal, qui en avait bien besoin.

Mais nous ne nous sommes pas limités à ces travaux, et nous avons voulu profiter d'une opportunité qui nous avait été offerte par l'Etat avec une subvention de 50 % pour l'équipement numérique de l'école. Nous avons équipé notre petite école de deux tablettes, d'un ordinateur et d'un tableau tactile numérique, pour un coût total de 4.200 €. Avec ces équipements, les écoliers peuvent commencer à se familiariser dès leur plus jeune âge à des outils qu'il est aujourd'hui indispensable de maîtriser.

Voilà, nous avons fait le tour des travaux et investissements faits par la commune en 2021, et vous en savez plus sur ce que cela a réellement coûté, et sur les opportunités que nous avons saisies au moment où cela a été possible.

Nous espérons pouvoir vous les faire découvrir prochainement de façon plus officielle, à l'occasion d'une inauguration conviviale que nous organiserons quand les conditions sanitaires seront plus favorables.





MUSELLE BERTRAND
"le pilon" 42780 Violay

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

tous chauffages électriques
ventilation mécanique
aspiration centralisée
neuf & rénovation

04.74.63.96.59
06.75.40.08.86

S O U D E S E C O L E S

Les premières traces écrites en notre possession révèlent que l'Association existait déjà en 1946. Le président de l'époque était Louis FAYE, le trésorier Marius PLANUS, le secrétaire Roger DOCHE. Les recettes d'alors étaient constituées essentiellement par les séances de cinéma organisées hebdomadairement à la Maison FROGET. C'était l'époque où la télévision ne concurrençait pas encore le grand écran et où l'on se retrouvait malgré l'inconfort et la sonorisation médiocre pour se distraire un peu.

Depuis cette date, les présidents successifs furent dans l'ordre chronologique : François FAYE (1951), Pierre BISSAY (1954), François CHAIZE (1962), Jean VERNE (1972) et François GOUTAILLER (1982).

Composition du Bureau actuel :

Président : François GOUTAILLER

Vice-Président : Bernard VIAL

Trésorière : Thérèse POULARD

Secrétaire : Roger ROUX

Membres : Max VERRIERE, Marcel DUPERRAY, René DUPERRAY, Jean POIZAT.

Activités 1982/83 : Arbre de Noël (avec participation du Comité des Fêtes), séance de cinéma à FEURS (Les Misérables), promenade scolaire à la Tour Matagrín, bal du 14 juillet.

En outre, en collaboration avec l'Association Familiale, nous avons organisé le 18 février une sortie-neige au col de la Loge qui a été une réussite.

Notons pour finir que la recette principale de la société a été constituée en 1983 par le bal du 14 juillet qui a rapporté 1 371,95F.

Roger ROUX



CHRONIQUE DU TEMPS PASSE

Voici les règles édictées pour les sonneurs de cloches de ST CIRE en 1680.

Ils auront soin de tenir l'église propre, la balayer tous les samedis, ordonner et couvrir les autels. Ils tâcheront de vivre exemplairement, surtout d'être modestes dans l'église, de n'y point parler haut et de n'y parler que par nécessité! Ils tiendront le clocher fermé et ne permettront point aux enfants d'y entrer, ni aux autres de sonner pour s'y divertir, mais seulement ils les emploieront dans la nécessité. Ils tâcheront de sonner avec dévotion et piété aux saints offices, ils ne sonneront point sans l'ordre du Curé. Ils seront obligés de sonner l'Angélus le matin, à midy et le soir en tout temps, de sonner les trois coups de la première Messe et de Vêpres, les fêtes et dimanches selon l'ordre du Curé qu'ils avertiront avant de sonner le dernier coup.

Ils ne carillonneront qu'aux fêtes solennelles à midy les premiers dimanches du mois, aux baptêmes et à la bénédiction du quart d'heure pour les morts avec une ou deux cloches, si ce n'est dans les grands dangers.

Les dix-septième du mois de janvier 1685, dans l'assemblée des habitants de la Paroisse de ST CIRE DE VALORGES, dans la sacristie de ladite église en présence du sieur Curé, du luminier, ils ont élu à la pluralité des voix, Benoît Denis, tixier demeurant à ladite Paroisse, pour sonner les cloches et tous les autres services dans l'église y cette qualité pour autant de temps qu'on le jugera à propos en le payant à proportion du temps qu'il aura servis.

Signés VIAL Curé, SYMON Vicairé, Jacques VALFORT, J. VIAL,
BURNICHON Père, GUIONNET.

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Zinguerie - Ramonage - Energies renouvelables

Sar! JYCM

FABRE - GIRAUD

1385, ancienne route nationale 42470 FOURNEAUX

04 77 62 17 53 - 06 18 17 31 77 sarlijcm@gmail.com

N° AGREMENT :
E119128



La collecte des ordures ménagères

ZONE B

COLLECTE 2022 ZONE B

DES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

VOS EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES SONT À DÉPOSER **EN MÉLANGE, EN VRAC ET SANS SAC PLASTIQUE** DANS LES CONTENEURS D'APPORT VOLONTAIRE RÉPARTIS SUR VOS COMMUNES.

CONTACT **SERVICE DÉCHETS** > 04 77 28 29 38

Pour consulter la liste complète des points d'apport volontaire www.forez-est.fr

DES COMMUNES PARTICIPANTES :

- BALBIGNY
- BUSSIÈRES
- COTTANCE
- EPERCIEUX-SAINT-PAUL
- ESSERTINES-EN-DONZY
- JAS
- MIZÈREUX
- MONTCHAL
- NÉRONDE
- NERVUX
- PANISSIÈRES
- PINAY
- ROZIER-EN-DONZY
- SAINT-BARTHELEMY-LESTRA
- SAINT-CYR-DE-VALORGES
- SAINT-JODARD
- SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES
- SAINT-MARTIN-LESTRA
- SAINT-AGATHE-EN-DONZY
- SAINT-COLOMBE-SUR-GAND
- VIOLAY

CARTONNETTES D'EMBALLAGE

briques alimentaires, boîtes et emballages

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

avec les bouchons

BOÎTES MÉTALLIQUES

canettes, bonnettes, aérosols, boîtes de conserve

TOUS LES PAPIERS

feuilles, journaux, enveloppes, magazines, prospectus, livres, cahiers

ATTENTION : Vous n'avez pas besoin de séparer vos emballages et vos papiers. Vous pouvez les déposer en mélange dans le même conteneur d'apport volontaire 24h/24.

ZONE B

COLLECTE 2022 ZONE B

DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Des communes possèdent plusieurs secteurs de collecte. Pour connaître votre secteur, se référer aux calendriers spécifiques (avec plans fournis) ou consultez le site Internet de la communauté de communes :

www.forez-est.fr

CONTACT SERVICE DÉCHETS > 04 77 28 29 38

LES 5 DÉCHÈTERIES DE FOREZ-EST SONT À VOTRE DISPOSITION

CHAZELLES-SUR-AYON 04 77 34 35 40

EPERCIEUX-SAINT-PAUL 09 73 40 49 86

TELRY 04 77 26 51 93

MONTROD-LES-BAINS 04 77 96 53 69

PANISSIÈRES 09 73 40 49 87

Assurance : ordures ménagères et déchets verts (tarif de 45,42€/t/m3)

Les 5 déchèteries services de 1er et 2nd degré sont en plein fonctionnement.

HORAIRES D'OUVERTURE (fermés les jours fériés) :

Lundi : 7h30 - 17h30

Mardi au vendredi : 8h30 - 17h30

Samedi : journée continue de 8h30 à 17h30

Accès autres déchèteries hors CCE :

Neuvy - Andrézieux-Bouthéon

Ambes - Dellepierre-en-Forez

Collec Neuvy - Ambes - St-Germain

Ambes - St-Etienne

COLLECTE

Sortir les bacs communaux fermés la veille au soir ou le jour de collecte et les ramener au plus tôt après le ramassage (pas plus tard le soir) :

Attention les sacs en vrac ne sont pas collectés.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Semaines paires	X					
Semaines impaires						X

DALENGY

DALENGY

BUSSIÈRES

COTTANCE

EPERCIEUX-SAINT-PAUL

ESSERTINES-EN-DONZY

JAS

MIZÈREUX

MONTCHAL

NÉRONDE

NERVUX

PANISSIÈRES

PINAY

ROZIER-EN-DONZY

SAINT-BARTHELEMY-LESTRA

SAINT-CYR-DE-VALORGES

SAINT-JODARD

SAINT-MARCEL-DE-FÉLINES

SAINT-MARTIN-LESTRA

SAINT-AGATHE-EN-DONZY

SAINT-COLOMBE-SUR-GAND

SAINT-COLOMBE-SUR-GAND

VIOLAY

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Semaines paires	X					
Semaines impaires						X

ATTENTION : Tous les jours fériés sont marqués, sauf le samedi 9^{er} janvier où la collecte est reportée au jour ouvrable suivant.

SYSTÈMES D'IMPRESSION - SAUVEGARDE DE DONNÉES - GESTION DE DOCUMENTS
SYSTÈMES DE COMMUNICATION - MATÉRIELS INFORMATIQUES



Image Laser Couleur,
votre partenaire en matériels de bureautique
et solutions documentaires pour les professionnels.

IMAGELASERCOULEUR
ILC
ROANNE

Votre chargée de clientèle :
Réjane FOUILLAT
06.42.12.15.84

Téléphone : 04 77 71 13 01
Mail : rejane.fouillat@imagelaser.fr

L'ADMR se présente...



Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose **L'ADMR de SAINT JUST LA PENDUE** pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie. L'association, gérée par 12 bénévoles, intervient sur les communes de **Saint Cyr de Valorges**, St Just la Pendue, Croizet sur Gand, Ste Colombe sur Gand et Chirassimont. Elle emploie 20 salariés (aide à domicile ou AES).

En 2019, elle a effectué **18 184 heures pour 144 personnes aidées et 34 personnes ont bénéficié de la téléassistance FILIEN ADMR.**

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP**



Facilitez-vous la vie

Ménage, repassage

Garde d'enfants

Aide à la personne (entretien, repas, courses, aide à la toilette...)

Téléassistance

Service de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)

Tous ces services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

MAISON DES SERVICES ADMR de SAINT JUST LA PENDUE

Mairie 52, rue du 11 Novembre - 42540 St Just la Pendue

Tél : 04.77.64.97.67 / Mail : msstjustlapendue@fede42.admr.org

Bureau ouvert le mardi et jeudi matin, et le vendredi journée

Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 27 23 52

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ? Rejoignez une équipe locale de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions.

Les Points Rencontre Emploi (PRE)

La Communauté de Communes de Forez-Est vous propose un accompagnement et un soutien pour accéder à l'emploi. Pour cela, **deux offres de services vous sont proposées dans les Points Rencontre Emploi** :



• DESTINATION EMPLOI

Pour qui ?

Tout public (salariés, demandeurs d'emploi, employeurs, ...)

Pour quoi ?

- Aide dans les démarches administratives liées à l'emploi,
- Information sur les métiers,
- Un espace numérique (démarches, consultation d'offres, ...)
- Aide au recrutement,...

• PARCOURS DYNAMIQUE EMPLOI

(Accompagnement PLIE - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Pour qui ?

Les demandeurs d'emploi de longue durée inscrits ou non à Pôle Emploi

Pour quoi ?

- Accompagnement individualisé de retour à l'emploi,
- Travail sur la levée des freins,
- Proposition d'actions adaptées...

Renseignements :

• Point Rencontre Emploi à BALBIGNY

07 71 91 70 23 / pre.balbigny@forez-est.fr

• Point Rencontre Emploi à CHAZELLES-SUR-LYON

04 77 54 95 03 / p-r-e@wanadoo.fr

• Point Rencontre Emploi à FEURS

04 77 26 64 12 / pre.contactfeurs@forez-est.fr

• Point Rencontre Emploi à MONTROND-LES-BAINS

04 77 94 67 95 / cie@montrond-les-bains.fr

• Point Rencontre Emploi à PANISSIÈRES

04 77 27 63 14 / pre.panissieres@forez-est.fr

• Point Rencontre Emploi à VEAUCHE

04 77 94 36 35 / pre.veauche@forez-est.fr



Infos du SPANC



Depuis le 1^{er} janvier 2020, les missions du SPANC (**Service Public de l'Assainissement Non Collectif**) sont exercées par le SIMA Coise sur les 42 communes de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Ainsi, lors d'une vente d'une habitation ou lors de travaux de construction ou réhabilitation d'une installation d'ANC existante, contactez préalablement le SIMA Coise au 04 77 94 49 61 ou spanc@sima-coise.fr

L'Assainissement Non Collectif

Les eaux usées produites par les habitations non raccordées au réseau public de collecte des eaux usées, doivent être traitées par une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) maintenue en bon état de fonctionnement ⁽¹⁾.

L'assainissement non collectif, sous réserve d'une bonne conception et d'un bon entretien, garantit une parfaite épuration des eaux usées domestiques et contribue à préserver notre environnement.



Rôles du SPANC ⁽²⁾

Conseil : lors d'un projet de construction ou de réhabilitation d'une habitation, le SPANC a un rôle de conseil auprès des usagers. Lorsque le projet est finalisé, un dossier de validation de conception (**déclaration d'un dispositif d'assainissement non collectif** disponible sur le site internet www.sima-coise.fr) doit être déposé au SPANC qui émettra alors un avis sur le dispositif d'assainissement non collectif proposé qui doit respecter les contraintes liées au terrain et à l'habitation.

Vérification de la réalisation des travaux : les travaux de construction ou réhabilitation d'un ANC doivent faire l'objet d'une vérification de leur réalisation par le SPANC avant remblaiement. Ce contrôle porte sur la mise en œuvre des règles de construction des ANC, et sur la conformité des travaux par rapport au projet validé. Cette visite donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de réalisation ». N'oubliez pas de prévenir les techniciens avant le commencement des travaux.

Contrôle périodique du fonctionnement et de l'entretien des installations : il permet de vérifier, à une fréquence ne pouvant pas excéder 10 ans, que l'installation ne présente pas de risque sanitaire ou environnemental avéré. Il donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de fonctionnement ».

Contrôle de fonctionnement au moment de la vente d'un bien immobilier ⁽³⁾ : depuis le 1^{er} janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier, un contrôle de fonctionnement datant de moins de 3 ans doit être fourni par le propriétaire vendeur. Ainsi, si le dernier contrôle de fonctionnement date de plus de 3 ans, un nouveau contrôle doit être réalisé par le SPANC.

Contact : SPANC du SIMA Coise : 04 77 94 49 61 /spanc@sima-coise.fr

(1) Code de la Santé Publique art L.1331-1-1 - Arrêtés du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012

La politique HABITAT

L'habitat, une forte problématique sur Forez-Est !

Le diagnostic réalisé entre septembre 2018 et mars 2019 Forez-Est a ainsi fait apparaître quatre grands enjeux :

1. Revitaliser les cœurs de bourgs et cœurs de villes,
2. Aménager durablement le territoire,
3. Favoriser les parcours résidentiels des habitants
4. Répondre à des besoins spécifiques (logement des seniors, des jeunes, d'urgence...).



Ce diagnostic a mobilisé de nombreux élus des communes de Forez-Est ainsi que des partenaires tels que l'Etat, le Département, le SCOT Sud Lore, les bailleurs sociaux, ...

Sur cette base, la Communauté de Communes de Forez-Est a défini sa feuille de route en matière d'habitat autour de **3 lignes directrices fortes** répondant aux préoccupations des communes :



→ **La revitalisation des centres-bourgs/centres-villes** : avec l'opération « **mon centre-bourg** », la communauté de communes souhaite aider financièrement et techniquement les communes dans la réalisation d'opérations habitat en centre-bourg. Elle aidera également financièrement les particuliers qui en centre bourg, effectueront des travaux de rénovation de logements vacants depuis plus de 2 ans afin de les remettre sur le marché du logement.

→ **L'amélioration de l'habitat** : avec l'opération « **habitat +** », essentiellement intégrée dans les dispositifs d'aides actuels auxquels la Communauté de Communes de Forez-Est participe : le Programme d'intérêt général en partenariat avec le Département, les intercommunalités de la Loire et SOLIHA et le Bonus Performance Energétique en partenariat avec la Région. L'objectif de ces dispositifs est notamment d'aider à la rénovation énergétique des logements ou à l'adaptation des logements face la perte d'autonomie.

Contacts :

☎ **RENOV'ACTION42** au **04 77 41 41 25**, pour tous les travaux d'isolation

☎ **SOLIHA** au **04 77 43 08 80**, pour les travaux liés à la perte d'autonomie

→ **Le développement d'une offre de logements pour tous** : avec l'opération « **logements pour tous** » l'intercommunalité envisage de prendre en compte différents publics, notamment les personnes âgées et handicapées (en recensant l'offre dédiée), les jeunes et familles monoparentales (en encourageant la production de petits logements), les cas d'urgence (en recensant et coordonnant l'offre existante)



La ludothèque...

La Ludothèque, gérée par la Communauté de Communes de Forez-Est, vous permet d'emprunter des jeux et jouets, pour enfants et adultes, lors des visites de la « Ludo'mobile » dans votre commune : 1 jeu / personne pour une période allant de 1 à 4 semaines (cotisation annuelle de 6 € / personne pour les habitants du territoire).

Réservez toute l'année vos jeux en ligne sur <https://www.forez-est.fr/culture-loisirs-forez-est/ludothèque> (si vous n'êtes pas encore adhérents, renseignez-vous au préalable sur la marche à suivre par téléphone ou par mail) : Cindy et Marjorie se feront un plaisir de vous les apporter lors des itinérances drive.



Si la situation sanitaire le permet, des animations seront à nouveau organisées dans les communes en 2022. D'ores et déjà, des séances de jeux sur place, ainsi que des animations vous sont ponctuellement proposées. Renseignez-vous !

Ludothèque communautaire - 2, allée du parc – 42110 FEURS (au-dessus de la piscine Forez Aquatic) / 09 71 00 49 85 / 06 47 36 33 28 - Courriel : ludothèque@forez-est.fr

Le service devant constamment s'adapter à la crise sanitaire, n'hésitez pas à appeler la ludothèque pour vous renseigner.

GAEC BERTHELIER

06.26.82.21.53

Saint Symphorien de Lay



Eleveur - Taillage - Travaux à façon

TELEPHONIE INTERNET RESEAU VIDEO SURVEILLANCE

MB FRANCE

TELECOMMUNICATIONS

SOLUTIONS SUR MESURE DEDIEES AUX COMMUNES

OPÉRATEUR DE PROXIMITÉ

INTERLOCUTEUR UNIQUE

04 26 78 70 89

www.mb-france.fr

545 avenue de Lossburg 69480 ANSE





Inter*markchē* *contact*

ZA LAFAYETTE – Tél. 04 77 63 12 54

42470 SAINT SYMPHORIEN DE LAY

**NOUVELLE LAVERIE TOUT
CONFORT 24/24**

**PAIEMENT CARBURANT
CB ET ESPECES 24/24**



le*DRIVE*
Inter*markchē*

**LOCATION DE
VEHICULES
UTILITAIRES**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 Sans interruption

Dimanche de 9h à 12h30